

جريدة ورقية متخصصة في الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية على مدار الساعة

Le temps

Du Maroc

JOURNAL QUOTIDIEN SPÉCIALISÉ DANS LES ANNONCES JURIDIQUES, JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES 24H/24

الإعلانات

القانونية والقضائية والإدارية
وطلبات العروض

ANNONCES LEGALES, JURIDIQUE,
JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES

C'est le temps de
publier vos annonces
légalés et recevez votre
journal au Maroc

Vendredi 16 Octobre 2026

N°: 186

أخبار

Le temps

Du Maroc

+212 (0) 6.90.15.91.97

+212 (0) 8.08.58.39.69

77 Rue Mohamed Smiha Etage 10^{ème}
N° 57-20 250 Casablanca -Maroc

www.lequipemedia.ma

letempsdemaroc@gmail.com



Journal quotidien spécialisé dans les annonces légales judiciaires sur tout le Maroc

Directeur de Publication : Mr. HICHAM BEN RADA - Dossier de Presse N° 27/2023 ص - ISSN: 3009-5182 - N° DE DEPOT : 2023PE0040

الحصاد



جلالة الملك يترأس افتتاح الدورة الأولى
من السنة التشريعية الأولى من الولاية التشريعية الثانية عشرة



طلجة.. معلومات استخباراتية دقيقة للديستريكت
تطرح بمتطرف موال لـ «داعش» وتجهض مخططا إرهابيا

إصابات خطيرة وتحقيقات في 24 قضية..

أساليب تدخل الشرطة الفرنسية تشعل الجدل خلال احتجاجات الطلاب



جلالة الملك يترأس افتتاح الدورة الأولى من السنة التشريعية الأولى من الولاية التشريعية الثانية عشرة

يتخلون صفة اللجوء، وتغذي أطماع الشبكات الإجرامية". وقال جلالة الملك إنه "أمام التصريحات اللامسؤولة والاستغلال المفضوح لبعض الأوساط السياسية والإعلامية، نقول بأن الشراكة هي اختيار سيادي والتزام إرادي ولن تكون أبداً محل أي ضغط أو تهديد أو ابتزاز"، مبرزا أن المغرب سيقدم، في هذا الإطار، لشركائه وثيقة تتضمن رؤية استراتيجية واضحة وعملية، تؤسس لتوجه جديد، يعزز التنمية المشتركة، والتنافسية الاقتصادية، والاستقرار الإقليمي. بعد ذلك، استقبل جلالة الملك، مرفوقاً بصاحب السمو الملكي ولي العهد الأمير مولاي الحسن، وصاحب السمو الملكي الأمير مولاي رشيد وصاحب السمو الأمير رشيد، الذي قدم لجلالته عدداً من الإصدارات تتعلق بحصيلة أشغال مجلس المستشارين برسم السنة التشريعية 2025-2026. كما استقبل صاحب الجلالة الملك محمد السادس، مرفوقاً بصاحب السمو الملكي ولي العهد الأمير مولاي الحسن، وصاحب السمو الملكي الأمير مولاي رشيد وصاحب السمو الأمير مولاي أحمد، الوزير المنتدب لدى رئيس الحكومة المكلف بالعلاقات مع البرلمان، الناطق الرسمي باسم الحكومة، السيد مصطفى باتي، الذي قدم لجلالته حصيلة عمل الحكومة في علاقته مع البرلمان برسم السنة التشريعية الخامسة من الولاية التشريعية الحادية عشرة. عقب ذلك، ترأس جلالة الملك حفل استقبال على شرف أعضاء مجلسي النواب والمستشارين بمناسبة افتتاح الدورة الأولى من السنة التشريعية الأولى من الولاية التشريعية الثانية عشرة.

تعتبر أيضاً بما حققناه من مكاسب سياسية ودبلوماسية، ومن إنجازات تنموية واقتصادية واجتماعية، غيرت وجه المغرب، وفكر صاحب الجلالة أنه "في سياق عالمي يتسم بتسارع التحولات الجيو-اقتصادية، الجيو-اقتصادية، انخرطت بلادنا، بروية واضحة، في دينامية جديدة من الإصلاحات والمشاريع الكبرى"، مشيراً لجلالته إلى أنه "إضافة إلى تسريع المشاريع المبرمجة في البنيات التحتية، يتعين إطلاق جيل جديد من الاستراتيجيات الكبرى، لاسيما في مجالات الأمن والمائي والطاقي والغذائي والإقلاص الصناعي والاقتصاد الرقمي، والذكاء الاصطناعي".

وأبرز الخطاب الملكي أن الرهان الحقيقي للرحلة المقبلة، هو العمل الميداني، على المستوى الترابي، بالوقوف على المشاكل الحقيقية لكل منطقة، والعمل على إيجاد حلول واقعية لها، مسجلاً أن التأخير والاختلالات، التي لا تزال تعرقل تنزيل اللامركزية واللامركزية الإداري، تنعكس سلباً على برامج التنمية الاقتصادية والاجتماعية، وتعيق التجاوب مع الانشغالات الحقيقية للمواطنين. لذا، يضيف صاحب الجلالة، "نشدد على أنه لم يعد من المقبول أي تأخير أو تماطل في تفعيل الكامل لميثاق اللامركزية، بما يقتضيه من نقل للصلاحيات والموارد البشرية والمالية الضرورية من المركز إلى الأقاليم والجهات". ومن جهة أخرى، أكد صاحب الجلالة أن المملكة تمكنت من ترسيخ مكانتها على الصعيد الدولي كشريك مسؤول وموثوق، يحرص على تنفيذ التزاماته ويتنقل من شركائه نفس التعامل، مسجلاً أن المقاربة المتوازنة التي اعتمدها بلادنا في تدبير ظاهرة الهجرة، أسفرت عن نتائج ملموسة. وأضاف جلالة الملك أنه يجب أن نعترف، بكل شجاعة وموضوعية، بأن النموذج الحالي للتعاون، في هذا المجال أصبح متجاوزاً، والإزمات المتكررة خير شاهد على ذلك، موضحاً أن "نفس الأمر ينطبق على جارتنا إسبانيا، حيث عرفت شراكتنا تطورات مهمة، في مختلف المجالات، بما في ذلك محاربة الهجرة غير الشرعية". ولفت جلالة الملك إلى أن "هذا التعاون يواجه اليوم تحديات كبيرة مرتبطة ببعض المقتضيات القانونية المتجاوزة، والقرارات القضائية البعيدة عن الواقع، التي تحول مع الأسف، دون ترحيل الأطفال القاصرين، والأشخاص الذين

والمحالية". وتابع صاحب الجلالة أن "المغرب أمة من أعرق الأمم في العالم، تحت راية ملكية عريقة، من أقدم الملكيات في التاريخ"، مضيفاً أن "من حق المغاربة أن يعتزوا بهويتنا الدينية الأصيلة، في ظل إمارة المؤمنين، وبالهوية الحضارية المتميزة، الغنية بتعدد مكوناتها". وقال جلالة "نعتنز أيضاً بما حققناه من مكاسب سياسية ودبلوماسية، ومن إنجازات تنموية واقتصادية واجتماعية، غيرت وجه المغرب". وذكر صاحب الجلالة أنه "في سياق عالمي يتسم بتسارع التحولات الجيو-اقتصادية، انخرطت بلادنا، بروية واضحة، في دينامية جديدة من الإصلاحات والمشاريع الكبرى"، مشيراً لجلالته إلى أنه "إضافة إلى تسريع المشاريع المبرمجة في البنيات التحتية، يتعين إطلاق جيل جديد من الاستراتيجيات الكبرى، لاسيما في مجالات الأمن والمائي والطاقي والغذائي، والإقلاص الصناعي والاقتصاد الرقمي، والذكاء الاصطناعي". وفي هذا الصدد، دعا صاحب الجلالة من جديد، إلى التعجيل بتطوير قدرات المملكة، في مجال الإحتياجات الاستراتيجية، وتأمين توريد المواد الأساسية. وفي هذا السياق، أهاب جلالة الملك بالقطاع الخاص الوطني، للارتقاء إلى فاعل استراتيجي في التحول التنموي ببلادنا، وأن يكون أكثر مبادرة وابتكاراً، وأكثر قدرة على خلق فرص الشغل، وعلى الاستثمار والتصدير.

ترأس صاحب الجلالة الملك محمد السادس، نصره الله، مرفوقاً بصاحب السمو الملكي ولي العهد الأمير مولاي الحسن، وصاحب السمو الملكي الأمير مولاي رشيد، وصاحب السمو الأمير مولاي أحمد، اليوم الجمعة بالرباط، افتتاح الدورة الأولى من السنة التشريعية الأولى من الولاية التشريعية الثانية عشرة. ولدى وصول جلالته الملك إلى مقر البرلمان، تمت تحية العلم على نغمات النشيد الوطني، قبل أن يستعرض جلالته تشكيلة من الحرس الملكي أدت التحية. إثر ذلك، تقدم للسلام على جلالته السادة محمد ولد الرشيد، رئيس مجلس المستشارين، ومحمد اليقوي، والي جهة الرباط سلا القنيطرة، عامل عمالة الرباط، والكاتبان العامان لغرفتي البرلمان، وقبل التحاق صاحب الجلالة الملك محمد السادس بالبنصة الشرفية بقبة البرلمان، ألقى جلالته خطاباً يرد من شرفة بداية البرلمان بديده الكريمين على تحايا رعاياه الأوفياء الذين جاؤوا لمباركة خطوات جلالته الرائدة، مجددين التأكيد على تشبثهم بالعرش العلوي المجيد. وبعد تلاوة آيات بينات من الذكر الحكيم، ألقى جلالته الملك خطاباً سامياً أمام أعضاء غرفتي البرلمان، أكد فيه جلالته أن هذه الولاية التشريعية "تأتي في ظرفية استثنائية، حافلة بالفرص، التي قد لا تتكرر، مواصلة الإنجازات في مختلف المجالات". وقال جلالة الملك "ننظف أن تشكل الولاية التشريعية والحكومية الجديدة منعطفاً حقيقياً مواصلة طموح المغرب، كقوة اقتصادية صاعدة وموثوقة، في توازن وانسجام بين النمو الاقتصادي، وتعزيز العدالة الاجتماعية

Mohamed Smiha étage 10 Appt57 CASA-BLANCA
OBJET SOCIAL : La société a pour objet créations développement et conseils d'informatique .installations réseaux Création de site web.
CAPITAL : Le capital de la société a été fixé à 100.000,00DHS.
GÉRANCE : Mr FARID SAROUSSI est nommé gérant unique de la société .
Le dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 1038874 le 31/08/2026 n° du registre de commerce 744877.
Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION ** « ALUMBROSS » SARL au .

Société - «ALUMBROSS» ; Constitution, au terme d'un acte sous seing privé enregistré à CASABLANCA le 10/ 09 / 2026, il a été établi les statuts d'une Sarl au dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « ALUMBROSS» ;
Inscrite au RC de CASABLANCA N° : 750107..
La société a pour objet : MENUISERIE ALUMINIUM, METALLIQUE OU EN PVC.
Siège social : 77 RUE MOHAMED SMIHA ETAGE 10 N° 57 CASABLANCA..
Capital Social : 100.000,00 DHS.
Forme Juridique : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE. .
Durée : 99 ans.
gérant : Mr. KHALID NSSIER. : CIN N° : D601239.
Les formalités juridiques ont été effectuées auprès du Tribunal de COMMERCE DE CASABLANCA sous le numéro de dépôt : 01044088.
Pour Avis et Mention.

AVIS DE MODIFICATION EXTINTION DE L OBJET SOCIAL CATBER SARL Au capital de 20 000 000 dhs Siège social : BERRECHID,DR LAGRINATE OLD HAJJAJ COMMUNE SIDI ELMEKKI RC 18253 à Casablanca

Aux termes des décisions de l'associés en date du 21/09/2026, il a été décidé :
l'extension de l'objet sociale de la manier suivant :
Transport des marchandises pour propre compte. Transport des marchandises pour le compte d'autrui.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Berrechid le21/09/2026 sous le N° 1391.
Pour Avis et Mention.

AVIS DE MODIFICATION CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE ET CHANGEMENT DE LOBJET SOCIAL DERMO PLUS SARL AU Au capital de 100 000 dhs Siège social : 29 RUE MED EL BAAMRANI RES SARA 2 ETG 02 N°206 C/OAUDIFIT-CA-SABLANCA RC 662871 à Casablanca

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 18/09/2026, il a été décidé :
Le changement de la dénomination sociale de la société, qui est désormais : Dermo PLUS.-La modification corrélatrice des statuts.
Radiation total de l'ancien objet social et ratifié l'extension de l'objet sociale de la maniersuivant:
fabrication,transformation et conditionnement de tous produits cosmétiques.
importation et exportation (marchand ou intermédiaire effectuant).
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le13/10/2026 sous le N° 1045922.
Pour Avis et Mention.

AVIS DE MODIFICATION CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE ET EXTINTION DE L OBJET SOCIAL HADRI INVEST GROUP SARL AUau capital de 100 000 dhs Siège social : 147 BD LA RESISTANCE

RES AFA ETG 01 APPT 16-CASABLANCARC 662689 à Casablanca

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 14/09/2026, il a été décidé :
Le changement de la dénomination sociale de la société, qui est désormais : HADRIINVEST GROUP.-La modification corrélatrice des statuts.
l'extension de l'objet sociale de la manier suivant :
Transport des marchandises pour son propre compte.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le13/10/2026 sous le N° 1045925.
Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION ** « S TELECOM » SARL au .

Société - «S TELECOM» ; Constitution, au terme d'un acte sous seing privé enregistré à CASABLANCA le 05/ 10/ 2026, il a été établi les statuts d'une Sarl au dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « S TELECOM» ;
Inscrite au RC de CASABLANCA N° : 752285.
La société a pour objet : TRAVAUX D'ELECTRICITE ET RESEAUX.
Siège social : 77 RUE MOHAMED SMIHA ETAGE 10 N° 57 CASABLANCA..
Capital Social : 100.000,00 DHS.
Forme Juridique : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE. .
Durée : 99 ans.
gérant : Mr. SALIGANE HAMZA. : CIN N° : EE351107.
Les formalités juridiques ont été effectuées auprès du Tribunal de COMMERCE DE CASABLANCA sous le numéro de dépôt : 01046333.
Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION ** Zali Chaoui SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE ICE : 004028810000064 CAPITAL SOCIAL : 100 000.00 DHS SIEGE SOCIAL : IMM 7 RUE MOULAY RACHID APPT N 10 4EME ETAGE HASSAN RABAT

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à RABAT et enregistré dans la même ville, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : ZALI CHAOUI.
Forme juridique : SARL AU.
Objet social : La société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger : Négociant. MATERIAUX DE CONSTRUCTION (MAR-CHAND DE) EN GROS
Durée 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre de Commerce, sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Capital social : Le capital social est fixé à cent mille dirhams (100 000.00 DHS).
Gérance : La société est gérée par : Mme SIYAH NADIA.
Exercice social : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué le 09/10/2026.. au Tribunal de rabat
La société a été immatriculée le 12/10/2026. au Registre de Commerce sous le numéro 203921.
La déclaration a été enregistrée le même jour au registre chronologique sous le numéro 9011.
Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION ** ANNONCE JOURNAL LOCAL CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ « NOVADA IMMO »

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITEE D'AU
Aux termes d'un acte SSP en date du 28 /09/2026 a été constituée la société à responsabilité limitée d'associé unique :
« NOVADA IMMO »
S.a.r.l d'au aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : « NOVADA IMMO »
Forme Juridique : Société à Responsabilité

Limitée d'Associé Unique.
Siège Social : 77, RUE MOHAMED SMIHA ETAGE 10 N° 57 CASABLANCA.
Objet : PROMOTION IMMOBILIERE.
Capital Social : 100.000,00 Dhs Cent Mille Dirhams.
Mr GUENDOU YOUNESS 1000 Parts.
Année Sociale : 1er JANVIER au 31 DECEMBRE de chaque année.
Gérance : La Société est gérée pour une durée illimitée en gérance.
Mr GUENDOU YOUNESS GERANT.
Le N° du Registre du Commerce du Tribunal de Casablanca est : 7 5 2 4 1 5.
Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION ** ONE FLOW

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 13/10/2026 il a été établi les statuts dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : ONE FLOW SARLAU
Siège social :
77 RUE MED SMIHA ETG 10 N 57 CASABLANCA.
Objet : IMPORT EXPORT DES FRUITS ET LEGUME FRAIS ET SERGELES.
Durée : 99 ans
Capital social est fixé à 100.000.00 DHS
Mr ADIL SALIM : 1000 PARTS SOCIAL SOIT 1000 000,00DH
TOTAL : 1000 PARTS SOCIAL : SOIT 100 000.00DH
Gérance de la société : gérée et signé par. Mr ADIL SALIM .
Année social : du 1er janvier au 31 décembre .
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca sous N° 44465 RC N° 751985.
Pour Avis et Mention.

AVIS DE MODIFICATION «H2M FERMUM SARL AU» S.A.R.L AU RUE 14 AMAL 2 IMM N° 2 ETAGE 3 N° 8 SIDI BERINOUSI CASABLANCA RC N°: 667159 IF N°: 66247216 ICE N°: 003686975000059 Dissolution Anticipée de la société

Au terme d'un Procès-verbal de l'AGE de la société « H2M FERMUM SARL * S.A.R.L AU du 11/03/2026 enregistré Le 20/04/2026, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit : la dissolution anticipée de la société, la nomination en qualité de liquidateur Mr Achraf HALIMI, né le 07/09/1991, Titulaire de la C.I.N N° BH369640 et demeurant à, MHAMID RES ALBARAKA IMM D 14 NR 345 ETAGE 1 GH 3 MARRAKECH.. le lieu de liquidation est RUE 14 AMAL 2 IMM N° 2 ETAGE 3 N° 8 SIDI BERINOUSI CASABLANCA.
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 03/08/2026 Sous N° 1040259 dont R.C N° 667159/Casablanca.
Pour Avis et Mention.

AVIS DE MODIFICATION PEC CONSULTANCY CESSION DES PARTS SOCIALES

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18/09/2026, de la Société PEC CONSULTANCY "S.A.R.L.A.U Société à Responsabilité Limitée a Associé Unique, au capital de 10.000,00 DHS, et dont le Siège social est 131 BD D ANFA RES AZUR BUREAU N 11 B, Casablanca, immatriculée au registre de commerce de Casablanca, sous le numéro 491305, a décidé ce qui suit :
Cession des Parts Sociales ;
Démission du gérant Mr. SCOFFRI MASSIMO & Nomination de Mr. WAHMAN HAFID Gérant unique ;
Modification des Articles 6, 7 & 16 des Statuts ; Questions Diverses.
Le dépôt légal a été effectué au Greffier du Tribunal de Commerce de Casablanca le 15 OCTOBRE 2026 Sous le Numéro 1046535.
Pour Avis et Mention.



«الفار» يدخل علمه الخط من دور المجموعات.. الكاف يغير قواعد التحكيم في إفريقيا!

متابعة : هشام نعوومي

وتوفير ظروف تنافسية أكثر إنصافاً للأندية المشاركة في المسابقات القارية. وبهذا القرار، غادى تولي تقنية «الفار» حاضرة في مرحلة حساسة من المنافسة، حيث تكون كل نقطة عندها الحساب، وأي خطأ تحكيمي ممكن يقلب موازين مجموعة كاملة، خصوصاً أن الصراع على بطاقات التأهل غالباً ما يستمر حتى الجولات الأخيرة.

وتتيح هذه التقنية مراجعة الحالات المؤثرة في مجريات المباريات، وفي مقدمتها الأهداف، وكرات الجزاء، والبطاقات الحمراء المباشرة، وحالات الخطأ في تحديد هوية اللاعب المعاقب، وفق البروتوكول المعتمد من طرف المجلس الدولي لكرة القدم، مع احتفاظ حكم الساحة بساكنة في اتخاذ القرار النهائي. ويكترب المتابعون أن يساهم هذا الإجراء في الحد من الأخطاء التحكيمية المؤثرة، وتقليل الاحتجاجات التي عادة ما تترافق المباريات القوية، خاصة عندما يتعلق الأمر

في خطوة من شأنها أن تغير ملامح المنافسة في الملاعب الإفريقية. قرر الاتحاد الإفريقي لكرة القدم «الكاف» توسيع نطاق استخدام تقنية حكم الفيديو المساعد «VAR»، لتشمل مباريات دور المجموعات من مسابقتي دوري أبطال إفريقيا وكأس الكونفدرالية الإفريقية، بعدما كان استخدامها مقتصرًا في السابق على أنوار متقدمة من المنافسات. ويأتي هذا التوجه في إطار سعي الجهاز الكروي القاري إلى تطوير منظومته التحكيمية ورفع من مستوى تنظيم مسابقاته، خصوصاً في ظل الجدل الذي رافق عدداً من القرارات التحكيمية خلال المواسم الماضية، وما خلفته من نقاش واسع وسط الأندية والجمهور.

وكشف ساسون اداسو، الأمين العام المؤقت للكونفدرالية الإفريقية لكرة القدم، عن هذا التوجه خلال لقاء إعلامي رسمي، في إشارة إلى رغبة «الكاف» في مواكبة التطورات التي تعرفها كرة القدم العالمية،

التواصل بين حكم الساحة وحكام الفيديو، ومدى احترام البروتوكول المعتمد دون تمييز بين الأندية. وبين طموح تطوير التحكيم الإفريقي ونظومات الجماهير إلى مباريات أكثر عدلاً، بفتح قرار «الكاف» الباب أمام مرحلة جديدة في تدبير المسابقات القارية، عنوانها تقليص الأخطاء المؤثرة وتعزيز مبدأ تكافؤ الفرص، في انتظار أن تكشف المباريات عن الأثر الفعلي لهذا التغيير داخل المستطيل الأخضر.

الاحتجاجات

إصابات خطيرة وتحقيقات في 24 قضية..

أساليب تدخل الشرطة الفرنسية تشعل الجدل خلال احتجاجات الطلاب

متابعة : حسن نعوومي

الأربعاء، إن نحو 200 طالب أصيبوا خلال الاحتجاجات، مؤكداً أن الإصابات الناتجة عن تدخل الشرطة تمثل، بحسب تصريحه، حالات نادرة، ومشهداً على أن حماية تلاميذ المدارس الثانوية نقل من أولويات قوات الأمن.

في المقابل، أعلنت السلطات إصابة نحو 700 عنصر من الشرطة، إلى جانب تسجيل أعمال حرق ونهب طالت مدارس، واعتداءات استهدفت مدرسين وأفراداً من الجمهور. كما بلغ عدد الموقوفين، وفق الأرقام الواردة في المعطيات المنشورة، 6877 شخصاً، معظمهم من القاصرين.

وفي ضاحية أرجنطوي القريبة من باريس، أثار إصابة طالب يبلغ 16 عاماً في عينه اليسرى، أثناء عودته إلى منزله بعدما وجد مدرسته مغلقة، مخاوف بشأن احتمال تعرضه لضرر دائم في البصر. ونقلت «رويترز» عن محامية أن طليعة الموقوف الذي تسبب في الإصابة لم تكن واضحة، غير أن ممثل الادعاء العام قدم، استناداً إلى رواية الشرطة، معطيات تفيد بأن الطالب قد يكون أحد شبان أطلقوا العيا نارية باتجاه عناصر الأمن، الذين ردوا بإسخدام الرصاص المطاطي. ولم تقدم وزارة الداخلية، بحسب الوكالة، رداً على أسئلتها بشأن هذه الواقعة أو قضية الفتى إيدن.

وبينما تواصل التحقيقات القضائية والإدارية، يبقى تحديد المسؤوليات في كل حالة رهيناً بنتائج البحوث والألة المتحاة، في وقت يثير فيه تكرار الإصابات الخطيرة تساؤلات حول التوازن بين الحفاظ على النظام العام وضمان سلامة المحتجين، خصوصاً القاصرين، واحترام الضوابط القانونية المنظمة لاستخدام القوة.

نوين، عن فقدان فتى يبلغ 17 عاماً يده في مدينة لويس، في حادث يرجح ارتباطه بقذيفة صوتية مضبوطة، وهو ما دفع السلطات إلى تعليق استخدام هذا النوع من القنابل بصورة مؤقتة.

وأعادت هذه التطورات النقاش بشأن مدى ملائمة بعض الوسائل المستخدمة في تفريق الاحتجاجات، خصوصاً المذخوشات المطاطية وقاذفات القنابل، في ظل تحذيرات



سابقة أطلقها منظمات حقوقية وخبراء أعميون بشأن المخاطر التي قد تترتب على استخدامها، ولا سيما عندما توجه من مسافات قريبة أو في ظروف قد تعرض الأشخاص لإصابات بالغة.

روايات متباينة بين السلطات
وعائلات المصابين

وفي خضم الجدل المتصاعد، قال وزير الداخلية الفرنسي، خلال مقابلة إذاعية

أداء مهامه، تسبب في عاهة مستديمة أو تشويه، فيما امتنع المتحدث باسم الشرطة عن التعليق على القضية بسبب استمرار التحقيقات.

إصابات العيون وفقدان أعضاء يبعدان ملف الأسلحة المستخدمة إلى الواجهة

ولا تقتصر الوقائع المثيرة للجدل على هذه الحادثة، إذ أعادت الوكالة بأنها وثقت، ومن بين الحالات التي أعادت هذا الملف إلى الواجهة، إصابة فتى يبلغ من العمر 14 عاماً، يدعى إيدن، بكسور على مستوى الفك وتهشم عدد من أسنانه، بعدما أصابته قنبلة للغاز المسيل للدموع أطلقها أحد عناصر الشرطة خلال احتجاجات بمنطقة سانت وان لومون.

ونقلت «رويترز» عن محامية عائلة الفتى، إلزا مارسيل، رواية تفيد بأن الشاب كان جالساً على مقربة من موقع الاحتجاج، قبل أن ينظور احتكاك بينه وبين عناصر الأمن إلى تدخل انتهى بإصابته في الوجه. وأضافت المحامية أن موكلها ترك مصاباً في مكان الحادث دون استدعاء خدمات الطوارئ، مشيرة إلى أن أسرته تقدمت بشكوى تتعلق بالإشتباه في محاولة القتل.

في المقابل، أورد مكتب الادعاء العام رواية تفيد بأن الفتى واجه عناصر الشرطة، الذين حاولوا التصدي له. وقد وضع الشرطي المعني بالواقعة تحت التحقيق القضائي الرسمي للاشتباه في ارتكابه اعتداءً أثناء

استناداً إلى مقابلات ووثائق قانونية، 28 حالة إصابة مرتبطة باستخدام الشرطة للقوة، شملت استعمال الرصاص المطاطي والقنابل الصوتية المضبوطة والغاز المسيل للدموع والهرات، إلى جانب تدخلات نفذتها وحدات أمنية على ظهور الخيل. ومن بين الحالات المسجلة إصابات خطيرة تان على مستوى العين بسبب الرصاص المطاطي، انتهت إحداها بفقدان أحد المصابين عينه. كما كشف وزير الداخلية الفرنسي، لوران

أعادت الإصابات الخطيرة التي تعرض لها عدد من الطلاب والشبان خلال الاحتجاجات التي تشهدها فرنسا تسليط الضوء على أساليب تدخل قوات الأمن، وسط تصاعد المطالب بتوضيح مالبسات عدد من الوقائع التي أثار جدلاً واسعاً، وفتح تحقيقات لتحديد المسؤوليات بشأن حالات يشتبه في ارتباطها بالاستخدام المفرط للقوة.

وبحسب معطيات أوردتها وكالة «رويترز»، تواجه الشرطة الفرنسية تدقيقاً متزايداً في طريقة تعاملها مع الاحتجاجات الطلابية المستمرة منذ أكثر من أسبوعين، في وقت باشرت فيه المفتشية العامة للشرطة الوطنية التحقيق في 24 قضية مرتبطة بالتدخلات الأمنية خلال هذه الاضطرابات.

ومن بين الحالات التي أعادت هذا الملف إلى الواجهة، إصابة فتى يبلغ من العمر 14 عاماً، يدعى إيدن، بكسور على مستوى الفك وتهشم عدد من أسنانه، بعدما أصابته قنبلة للغاز المسيل للدموع أطلقها أحد عناصر الشرطة خلال احتجاجات بمنطقة سانت وان لومون.

ونقلت «رويترز» عن محامية عائلة الفتى، إلزا مارسيل، رواية تفيد بأن الشاب كان جالساً على مقربة من موقع الاحتجاج، قبل أن ينظور احتكاك بينه وبين عناصر الأمن إلى تدخل انتهى بإصابته في الوجه. وأضافت المحامية أن موكلها ترك مصاباً في مكان الحادث دون استدعاء خدمات الطوارئ، مشيرة إلى أن أسرته تقدمت بشكوى تتعلق بالإشتباه في محاولة القتل.

في المقابل، أورد مكتب الادعاء العام رواية تفيد بأن الفتى واجه عناصر الشرطة، الذين حاولوا التصدي له. وقد وضع الشرطي المعني بالواقعة تحت التحقيق القضائي الرسمي للاشتباه في ارتكابه اعتداءً أثناء

Padre Vela 6A P02 04, Castellon - Espagne, a été nommée en qualité de liquidatrice. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif lui ont été confiés. Le siège de liquidation est fixé au 119, Bd Abdelmoumen, 2ème étage, n° 18, Casablanca, au même titre que l'adresse de correspondance. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 08/10/2026 sous le n° 01045144. Pour Avis et Mention.

AVIS DE MODIFICATION MAVISTRO

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000.000,00 dirhams
Siège social: 10, Rue Zaid Abdesslam, 1er étage, Porte A, Espace A2 - Casablanca
R.C: 487281 - I.F: 47345023
ICE: 002680665000050

Aux termes du PV de l'AGE en date du 22/05/2026 il a été décidé ce qui suit : Refonte des statuts. Pouvoirs à donner. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 23/09/2026 sous le numéro 1042159. Pour Avis et Mention.

AVIS DE MODIFICATION
GENIAL AMENAGEMENT SARL
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000,00 dh
Siège Social : LOTISSEMENT NAIT N° 82 APPT 3 1ER ETG DEROUA BERRECHID
ICE : 003257780000025
RC 17783/ BERRECHID - IF 53654149

L'assemblée générale en date du 01 Octobre 2026 de la société « GENIAL AMENAGEMENT », Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000,00 Dhs ayant son siège social à LOT NAIT N 82 APPT 3 1ER ETAGE DEROUA BERRECHID, ont décidé ce qui suit :

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL.
L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société, actuellement fixé à : LOT NAIT N° 82, AP 3, 1ER ETAGE, DEROUA, BERRECHID, à la nouvelle adresse suivante : ZOHRAT AL KHAIR BUREAU 27 3EM IM6 DEROUA BERRECHID, Ce transfert prendra effet à compter du 01 Octobre 2026.

MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS
L'Assemblée Générale décide de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, l'article 4 des statuts sont désormais rédigé comme suit :

ARTICLE 4 : SIEGE SOCIAL
Le siège social est fixé à ZOHRAT AL KHAIR BUREAU 27 3EM IM6 DEROUA BERRECHID. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ERE INSTANCE de BERRECHID 15/10/2025 sous le numéro 1759 au registre chronologique. Pour Avis et Mention.

AVIS DE CONSTITUTION Arkhe SARLAU

Au capital 20 000,00 DHS
75 Bd. Anfa Angle Rue Clos De Provence, Etage 8 Appt. B 103, Casablanca- Maroc
RC : 747067

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09 septembre 2026, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité Limitée à Associé Unique <<SARL AU>> dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU).
Dénomination : Arkhe.
Objet : L'édition, la publication, la rédaction, l'impression, la promotion, la diffusion et la distribution de tous livres, périodiques, revues, magazines, journaux, bandes dessinées, brochures, manuels, catalogues et ouvrages littéraires, scientifiques, éducatifs ou artistiques.
Adresse du siège : 75 Bd. Anfa Angle Rue Clos De Provence, 8ème Etage Appt. B 103, Casablanca - Maroc.

Le capital social est fixé à la somme de 20 000,00 DHS, divisé en 200 parts sociales de 100 DHS entièrement chacune, souscrites et attribuées en totalité à l'associé unique.

Gérance : Monsieur MOHSIN BERRADA, né le 20/04/1965 à RABAT HASSAN RABAT, de nationalité Marocaine, demeurant à 9, RUE MOZART, ETG 3, APT 05 RACINE, CASABLANCA est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

Durée : 99 ans.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce CASABLANCA, le 16/09/2026 sous le N° 1040970.
Pour Avis et Mention.

AVIS DE CONSTITUTION «BRINOTECH» SARL

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ à Responsabilité Limitée

Société - «BRINOTECH.» ; Constitution, au terme d'un acte sous seing privé enregistré à CASABLANCA le 14/ 10/ 2026, il a été établi les statuts d'une Sarl dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « BRINOTECH. ».

Inscrite au RC de CASABLANCA N° : 752259.
La société a pour objet : NEGOCE.
Siège social : 5 RUE ENNOUSOUR RDC CASABLANCA..
Capital Social : 100.000,00 DHS.
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE. .
Durée : 99 ans.

GERANT UNIQUE : Mr. YASSINE MIRA.
Les formalités juridiques ont été effectuées auprès du Tribunal de COMMERCE DE CASABLANCA sous le numéro de dépôt : 01046112.
Pour Avis et Mention.

AVIS DE MODIFICATION
«NSLK TRANS»
Société A Responsabilité Limitée D'ASSOCIE UNIQUE
Au Capital De 100.000,00 DIRHAMS
Siège Social : BELLE VUE RUE 71 N 9 1ER ETG N 2 , Tanger
RC n° 163867

Le 04/08/2026, Monsieur BEN TAIEB MOHAMMED associé unique de la société « NSLK TRANS » société à responsabilité limitée D'associe unique au capital de 100.000,00 DHS a été présent au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation de l'acte de cession des parts sociales de la société

Démission de Mr. AMHAOUACH AZIZ en qualité de gérant unique de la société.

Nomination de Mr. AYMAEN AYAD EL YEDRI nouveau gérant unique de la société.

Modification la dispositions de l'article n° 6-7-15 des statuts,

Approbation de la mise à jour des statuts, PREMIERE RESOLUTION :

Mr. BEN TAIEB MOHAMMED qu'elle l'accepte, MILLE (1000,-) parts sociales de la Société, ainsi que tous les droits et obligations qui y sont attachés.

A cet effet ;

Mr. AYMAEN AYAD EL YEDRI devient propriétaire de MILLE (1000,-) Parts sociales. Ces résolutions ont été adoptées par l'A.U

DEUXIEME RESOLUTION :

Mr AMHAOUACH AZIZ gérant unique à démissionner de ses fonctions en tant que gérant unique de la société NSLK TRANS.

Ces résolutions ont été adoptées par l'A.U

TROISIEME RESOLUTION :

Nomination de Mr. AYMAEN AYAD EL YEDRI, Marocain, titulaire de la CIN N° K556055

comme gérant unique de la société.

Ces résolutions ont été adoptées par l'A.U

QUATRIEME RESOLUTION :

En conséquence de la résolution qui précède, l'associe unique décide de modifier les dispositions des articles 15 des statuts.

SIXIEME RESOLUTION :

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Ces résolutions ont été adoptées par l'A.U

CLOTURE :

Rien n'est plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures. De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal commercial de Tanger le 14/10/2026 sous numéros 14453
Pour Avis et Mention.

AVIS DE MODIFICATION KOKO BAYDI SARLAU

LOT OULAD ABOU N° 144 OULAD ABOU RDC MAGASIN BERCHCHID OULAD ABOU-M-clôture de liquidation

Aux terme d'un actes SSP en date du le 01/06/2026, il a été établi le PV de l'assemblée générale extraordinaire de la gérance .

Dissolution anticipée de la société , nomination de liquidateur en le personne de MR.LAHLIMI KHALID

Fixation du siège social de liquidation : LOT OULED ABOU N° 144 OULAD ABOU RDC MAGASIN BERCHCHID OULAD ABOU-M-

Le dépôt légal a été effectuer au greffe du tribunal de premiere instance de BERCHCHID.

Pour Avis et Mention.

AVIS DE CONSTITUTION STUDIO PETALE SARL

Au Capital 100 000,00 DHS
75 Bd. Anfa Angle Rue Clos De Provence, 8ème Etage Appt. B 103, Casablanca- Maroc
RC : 745129

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 juillet 2026, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité Limitée "SARL" dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée SARL.

Dénomination : STUDIO PETALE.

Objet : L'achat, la vente, la commercialisation, l'importation, l'exportation et la livraison de fleurs, plantes, compositions florales et de tous produits s'y rapportant.

Adresse du siège : 75 Bd. Anfa Angle Rue Clos De Provence, 8ème Etage Appt. B 103, Casablanca- Maroc.

Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 DHS et divisé en 1 000 parts sociales de 100,00 DHS chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées, réparties entre les associés Monsieur KAMIL BERRADA : 500 parts sociales, numérotées de 1 à 500, représentant 50 000,00 DHS et Monsieur MOHSIN BERRADA : 500 parts sociales, numérotées de 501 à 1 000, représentant 50 000,00 DHS.

Cogérance : Monsieur KAMIL BERRADA, né le 21 mars 1998 à Maarif - Casablanca-Anfa, de nationalité marocaine, titulaire de la Carte Nationale d'Identité ne BE889820, demeurant au 9, rue Mozart, 3ème étage, appartement n° 5, Racine, Casablanca et Monsieur MOHSIN BERRADA, né le 20 avril 1965 à Hassan - Rabat, de nationalité marocaine, titulaire de la Carte Nationale d'Identité n° BE49919, demeurant au 9, rue Mozart, 3ème étage, appartement n° 5, Racine, Casablanca sont nommés co-gérants de la société pour une durée illimitée.

Durée : 99 ans.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce CASABLANCA, le 01/09/2026 sous le N° 1039106.

Pour Avis et Mention.

AVIS DE MODIFICATION MARTI SOLUTION» SARL AU RC : 627521

Aux termes du procès verbal de la décision extraordinaire de l'associé unique en date

de 100,00 Dhs, souscrites en numéraire. Associés et apports : Les associés ont apporté à la société les sommes ci-dessous : Mr. HAMZA ALAOUI ISMAILI : 50 000.00 dhs. Mme. NIHAL LAMRABET : 50 000.00 dhs. Total des apports correspondant au total du capital social : 100 000.00 dhs. Gérance : La société est Gérée de façon pleine et entière par les Cogérants : Mr. HAMZA ALAOUI ISMAILI ET Mme NIHAL LAMRABET. Année Social : Commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre ; La société a été immatriculée au registre du commerce sous le N° 69247. Le dépôt légal a été effectué le 15/10/2026 au T.P.I de Meknes, sous le n° 9247. Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
B. TAHRI ASSISTANCE SARL AU
Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 10.000 dirhams
Siège social : Casablanca, N°5.2 EME ETAGE IMANE CENTER ANGLE RUE GIRAR-DOT ET ARRACHID
RC : 324529 IF : 15239488 ICE : 001661620000021

Aux termes du PV AGE en date du 05/08/2026 il a été décidé ce qui suit : Constatation du décès de M. Brahim TAHRI, ancien associé unique et gérant de la société. Transmission des 100 parts sociales composant le capital social aux héritiers, réparties comme suit : Mme Mouna BEN AISSA, épouse du défunt M. Brahim TAHRI, titulaire de la C.I.N. n° K163231, pour 13 parts sociales ; M. Farouk TAHRI, fils du défunt, titulaire de la C.I.N. n° BL117639, pour 29 parts sociales ; M. Badr TAHRI, fils du défunt, titulaire de la C.I.N. n° BL132329, pour 29 parts sociales ; M. Omar TAHRI, fils du défunt, titulaire de la C.I.N. n° K625341, pour 29 parts sociales. Transformation de la forme juridique de la société en Société à Responsabilité Limitée (SARL). Dissolution anticipée de la société. Nomination du liquidateur : M. Faisal EL KHALIFI, titulaire de la C.I.N. n° : C197447, de nationalité marocaine, né le 02/08/1976, demeurant à Lot Nassim Is-lane, Janat El Beida, Villa 22, Casablanca. Fixation du siège de la liquidation au : N° 5, 2ème étage, Imane Center, angle rue Girardot et rue Arrachid, Casablanca. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17/09/2026, sous le numéro 1041204. Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
STAIP
SOCIETE DE TRAVAUX AGRICOLES INDUS-TRIELS ET PUBLICS
au capital de 45 000 000 dirhams
Siège social : 37-35 ALLEE DES ORANGERS AIN SEBAA Casablanca
RC : 174917

Aux termes du PV AGE en date du 02/06/2026 il a été décidé ce qui suit : Augmentation du capital social d'un montant de 16 Millions de dirhams pour le porter de 45 Millions à 61 millions de dirhams ; Transfert des parts sociales de Mme RUIZ SOLER EMILIEENNE détenant 110.810 parts sociales au profit de sa fille Madame BER-MUDEZ RUIZ CARLOTA ANDRIANA. Modification corrélatrice des statuts Refonte des statuts. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17/09/2026, sous le numéro 1041200. Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
SOLUTIONS LOGISTIQUES INTEGREES MAROC
Société à Responsabilité Limitée au capital de 100 000 dirhams

Siège social : 29 RUE MOHAMED EL BAAMRANI RESIDENCE SARA 2 ETG 2 N°206 Casablanca
RC:670439

Aux termes du PV AGE en date du 17/09/2026 il a été décidé ce qui suit : Transfert du siège social à l'adresse suivante : ANOUAL CAPITAL CENTER-203, BOULEVAR ANOUAL - BUREAU N°14 - ESCALIER B - ETAGE 3 - CASABLANCA. Modification corrélatrice des statuts Refonte des statuts. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 09/10/2026, sous le numéro 1045326. Pour Avis et Mention.

****FERMETURE DE SUCCURSALE****
FIRST4COM SARL
Société à responsabilité limitée au capital social de 1.000.000,00 dirhams
Siège social : Angle Bd Abdelmoumen et Rue Chatila, 6ème étage, Palmiers, Casa-blanca
RC n° 301917 - IF n° 15164956
FERMETURE DE SUCCURSALE - RADIATION D'ADRESSE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 05 octobre 2026 à 10 heures, les associés de la société FIRST4COM SARL, réunis et représentant la totalité du capital social, ont décidé à l'unanimité de procéder à la fermeture de la succursale et à la radiation de l'adresse de la succursale inscrite au Registre du Commerce, située à : Résidence La Défense, 16 rue Manazyl Al Maimoune, boulevard Abdelmoumen, Casablanca. Cette décision porte uniquement sur la radiation de ladite adresse du Registre du Commerce. Elle n'entraîne ni la radiation de la société ni la modification de son siège social. Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour accomplir les formalités légales et administratives nécessaires. Date du procès-verbal : 05/10/2026. Date de l'annonce : 15/10/2026 N° de dépôt légal : 1046507. Fait pour servir et valoir ce que de droit. Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
Société « AGRO GOALS »SARL AU
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'AS-SOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 77 RUE MOHAMED SMIHA ETG 10 N 57 CASABLANCA
RC N°700767
ICE N°003837213000076

Aux termes d'un acte sous seing privé, l'assemblée générale extraordinaire du 23 Septembre 2026, décide : Dissolution anticipée de la société AGRO GOALS, Nomination de liquidateur, Pouvoirs à conférer au liquidateur, Fixation du siège de la liquidation. Pouvoirs pour effectuer les formalités légales . La société est déposer la déclaration modificative au Registre du Commerce du Tribunal du commerce de Casablanca le 12 Octobre 2026, n° 43491 au registre chronologique, sous le numéro analytique 700767. Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
BENTO SOLUTIONS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 30 BD RAHAL EL MASKINI ETAGE 2 APT 5 CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous seing privée en date du 09/10/2026 il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : BENTO SOLUTIONS (SARL) Siège social : 30 BD RAHAL EL MASKINI ETAGE 2 APT 5 CASABLANCA. Objet : INFORMATIQUE. Capital social et apports du capital social est fixé à 100.000,00 Dhs divisé en 1 000

parts d'une valeur de 100 Dhs chacune libérées et réparties comme suit : Mr YOUNESS NASRALLAH : 500 Parts. Mr ACHRAF OUAJID : 500 Parts. Gérance de la société : gérée par Mr YOUNESS NASRALLAH et Mr ACHRAF OUAJID Signature social : la société est valable pour la signature de Mr YOUNESS NASRALLAH ou Mr ACHRAF OUAJID Année social : du 1er janvier au 31 décembre De chaque année Dépôt légal N° 1046105: et n° RC 752243 le dépôt légal a été effectué par TRIBUNAL DE COMMERCE CASABLANCA 15/10/2026. Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
ILGHAY LOCAT
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'AS-SOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 30 BD RAHAL EL MASKINI ETG 02 APT 5 CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous seing privée en date du 09/10/2026 il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : ILGHAY LOCAT (SARL AU) Siège social : 30 BD RAHAL EL MASKINI ETG 02 APT 5 CASABLANCA. Objet : IMMEUBLES .PROMOTION IMMOBILIER.

APPARTEMENTS , PIECES D APPARTEMENT ,LOCAUX DIVERS , IMMEUBLE OU PARTIE D IMMEUBLE PAR SOUS-LOCATION . Capital social et apports du capital social est fixé à 100.000,00 Dhs divisé en 1 000 parts d'une valeur de 100 Dhs chacune libérées et réparties comme suit : Mme FATIHA BENRAGHAYE : 1000 Parts. Gérance de la société : gérée par Mme FATIHA BENRAGHAYE Signature social : la société est valable pour la signature de Mme FATIHA BENRAGHAYE Année social : du 1er janvier au 31 décembre De chaque année Dépôt légal N° 1046104 et n° RC 752245 le dépôt légal a été effectué par TRIBUNAL DE COMMERCE CASABLANCA 15/10/2026 Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
NOVA YAPI

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/09/2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : NOVA YAPI Objet : PROMOTION IMMOBILIERE Siège social : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3 ANFA CASABLANCA Capital social : Est fixé à 100.000,00 divisé en 1000 part de 100dhs. Chacune attribuées à MR.ZOUHIR MOUS-SAIF.

Durée : 99 Années à compter du jour de la constitution définitive. Gérance : La société est gérée par MR.ZOUHIR MOUS-SAIF Sans limitation de la durée. Année sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31. Décembre de chaque Année. Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous numéro 1046443 RC N° 752373. Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE
« CHADICARREAUX »
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 100.000,00 dirhams
Siège social : Casablanca
R.C. n° 582431 - Casablanca

Par décision en date du 30/08/2026, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/08/2026 et sa mise en liquidation amiable. Madame Kaoutar ZAOUJAL, demeurant à C

****AVIS DE DÉMENTI****
Société COMPTOIR LORRAIN DU MAROC – SOCIETE ANONYME
au capital de 5.000.000,00 dirhams
Siège social : 14, rue Bassatine, étage 13, Apt N° 13F – Casablanca
R.C. Casablanca n° 467

Madame Merieme Lahlou Nabil, Présidente du Conseil d'Administration de la société COMPTOIR LORRAIN DU MAROC SA, dément formellement l'avis de convocation publié dans le journal « Le Temps du Maroc », numéro 178 du mardi 6 octobre 2026, relatif à une prétendue assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendrait le 21/10/2026 à 11 heures au 171, Boulevard d'Anfa, Casablanca. La Présidente du Conseil d'Administration déclare n'avoir jamais convoqué, ni autorisé quiconque à convoquer, une assemblée générale extraordinaire de la société à cette date ni à cet ordre du jour. En conséquence, ladite convocation émane de personnes dépourvues de toute qualité et de tout pouvoir. Les actionnaires et tous tiers sont avisés que cette convocation est irrégulière et que toute assemblée qui se réunirait sur cette base, ainsi que toutes délibérations qui y seraient prises, seront dénuées d'effet et feront l'objet de toutes voies de droit, tant civiles que pénales, notamment pour faux et usage de faux. Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
MARINA BAYT SARL AU
STE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL SOCIAL DE 100 000,00 DHS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/09/2026 il a été constitué Une SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE dont les Caractéristiques sont les suivantes : Forme : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE Dénomination sociale : MARINA BAYT Objet social : CELLULOID, GUTTA-PERCHA, MATIERES PLASTIQUES OU AUTRES MATIERES ANALOGUES (FABRICANT D'ARTICLES CONFECTIONNES EN). Siège sociale : 32 LOTISSEMENT AMAL 2 3ème ETAGE APPT N°9 TIT MELLIL CASABLANCA. Durée : La durée de la société est fixée à 99 années Consécutives à dater de sa constitution. Capitale sociale : Le capitale est fixe à la somme de CENT MILLE DIRHAMS 100 000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune Mr. ABDESSAMAD OTMANI ESSAKALI : 1000 PARTS. Gérance : La société est administrée par Mr. ABDESSAMAD OTMANI ESSAKALI en qualité de gérant pour une durée illimitée Année sociale : 2026 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de CASABLANCA LE 16/10/2026 sous le N° 752509. Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
COORDIKHAL GENERAL SARL AU
RC : 651751.

Aux termes de Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date 01/06/2025, les associés de la Société « COORDIKHAL GENERAL SARL AU Société à responsabilité limitée a associe unique. capital de 100.000.00 dirhams et dont le siège social est à : 29 RUE MOHAMED EL BAAMRANI RES SARA 2 ETAGE 2 N 206 - CASABLANCA . GERANT UNIQUE: Mr KHALID ANDALOUBY . CIN : BE507743. délibérée dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire les points de l'ordre du jour suivant : Mr KHALID ANDALOUBY, DECIDE D'AJOUTE DANS L'OBJET SOCIAL DE LA SOCIETE ACTIVITE CONSTRUCTION ET TRAVAUX DIVERS COMME ACTIVITE PRINCIPALE COMME CONSEQUENCE DE LA PREMIERE DECISION, L'ASSOCIE UNIQUE DECIDE D'AJOU-

TER DANS L'OBJET DE LA SOCIETE ACTIVITE SUIVANTE "CONSTRUCTION ET TRAVAUX DIVERS " COMME ACTIVITE PRINCIPALE. EFFECUEES AUPRES DU TRIBUNAL DE COMMERCE CASABLANCA NUMERO DEPOT 1045981. Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
« GUIDE COMPTABLE » SARL
COMPTABLE AGREE
SIEGE SOCIAL : LOT IBN TOUMERT II-10 4ème BOUZNIKA
GSM : 0610.53.17.99 / Fix : 0537.74.38.69
E-mail : guidecomptable@gmail.com
Constitution d'une SARL AU
« VALVIRIOS »

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/06/2026. IL a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes : Dénomination : « VALVIRIOS » SARL AU. Siège Social : LOT AL WAHA 2-1, 1er Etage, Bureau N° 4 AIN SEBAA Casablanca. L'associé Unique : Mr. SALAHEDDINE FETTOUH, apporteur en numéraire 100 000,00 dhs soit 1 000 parts sociales. Objet : Négocier ; Travaux divers et de construction ; Durée : 99 ans. Capital social : 100.000,00 DHS. Gérance : la société est gérée par : Mr. SALAHEDDINE FETTOUH. Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca le 06/10/2026 sous le N° 750525. Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
« F & C AUDIT CONSEIL » SARL AU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/09/2026 à CASABLANCA, il a été constitué une société S.A.R.L.U pré-sentant les caractéristiques suivantes : LA DENOMINATION : F & C AUDIT CONSEIL « SARL AU » SIEGE SOCIAL: Angle Rue Mozart et Bd d'Anfa,Résidence le petit paradis , 7eme étage Casablanca. L'OBJET SOCIAL : La société a pour objet. Conseil de gestion CAPITAL SOCIAL : fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100 000 dhs) en numéraire divisé en MILLE PARTS (1000 PARTS) de 100 Dirhams chacune, attribuées à aux associés en fonction de leurs apports à savoir : Mr. SALLAH -EDDINE FATHI : 1000 PARTS. Total : 1000 PARTS LA GERANCE : La société est gérée et administrée par : Mr. SALLAH -EDDINE FATHI est nommé gérant pour une durée illimitée. LA DUREE : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA. (R.C N° 752 341). Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
CLOTURE DE LIQUIDATION
« GLOBAL SERVICES TAJ SAR LAU »
« GLOBAL SERVICES TAJ » SOCIETE A RES-PONSABILITE LIMITE D'ASSICIE UNIQUE,
AU CAPITAL SOCIAL DE : 100.000.00 DIRHAMS.
SIEGE SOCIAL :
RESIDENCE JAWHARA OMM H APPT 8 TIT MELLIL CASABLANCA.
RC 722191 CASABLANCA.
CLOTURE DE LIQUIDATION

Au terme du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de clôture de liquidation du 16/09/2026, il a été décidé la clôture de liquidation. Le dépôt légal sera effectué au pré du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt : 1046670. Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
AFCA DISTRIBUTION
Mise à jour

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à casablanca et enregistré dans la même ville, il a été procédé à la mise à jour des statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques et les modifications sont les suivantes : DÉNOMINATION SOCIALE : AFCA DISTRIBUTION. FORME JURIDIQUE : Société à responsabilité limitée REGISTRE DU COMMERCE : 585217. L'Assemblée Générale Extraordinaire constate la donation de la totalité des 1.000 parts sociales de la société par Monsieur AYOUB ASRAOUI et Monsieur EL MEHDI KARTAH, à raison de 500 parts chacun, au profit de leur mère, Madame FATIMA BEN HABYB, qui accepte expressément cette donation. En conséquence, cette dernière devient seule propriétaire de l'intégralité des parts sociales et bénéficie de tous les droits et obligations y attachés. L'assemblée décide corrélativement de modifier les statuts pour constater que le capital social de 100.000,00 DHS, divisé en 1.000 parts de 100 DHS chacune, est désormais entièrement détenu par Madame FATIMA BEN HABYB. Constatant que toutes les parts sont réunies entre les mains d'une seule associée, l'assemblée décide enfin de transformer la société de SARL en SARL à Associé Unique (SARL AU), sans création d'une personne morale nouvelle Le dépôt légal a été effectué le 08/10/2026 auprès du greffe du Tribunal de CASABLANCA sous le numéro 1045048 La déclaration modificative a été déposée le 08/10/2026 au registre chronologique sous le numéro 43049. Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
FIDUCIAIRE MOUFIDCO SARL
HAY AZDDINE LOT 87-86 ETAGE 1 N° 2
HAY ADIL CASA TEL/ FAX
0522301870/0668586904
ONE MORE EQUIPEMENTS SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 07/10/2026 à CASA, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION: ONE MORE EQUIPEMENTS SARL SIEGE SOCIAL :85 ANGLE RUE PRINCE MY ABDELLAH ET RUE ENNAKHLA ETAGE 1 APPT 2 CASABLANCA OBJET SOCIAL : Commerce, importation et exportation de matériel : L'achat, la vente, la distribution, l'importation, l'exportation Fabrication et équipements en inox et métallerie : La conception et installation de tous équipements en inox et métallerie sur mesure DUREE : 99 ANS à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf les cas de dissolution anticipée ou prorogation. CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS divisés en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune toutes souscrites et intégralement en numéraires attribués comme suit. MR OMAR CHATIR : 800 PARTS MR MOHAMED ELKAWKABI : 200 PARTS GERANCE : est gérée et administrée par MR OMAR CHATIR ET MR MOHAMED ELK-AWKABI, en qualité de co-gérants. La société sera engagée par la signature séparée de MR OMAR CHATIR OU MR MOHAMED ELKAWKABI. L'ANNEE SOCIAL : commence le 1 Janvier et prend fin le 31 Décembre de chaque année. REPARTITION DES BENEFICES : les bénéfices sont répartis suivant l'article 19 des statuts LE DEPOT LEGAL : a été effectué au tribunal de commerce de Casa le 15/10/2026, sous N° 1046460 la société immatriculée au registre de commerce sous n° 752407 Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
PETRO MAKRED
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE
RC N° 742247 - CASABLANCA
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET MISE À JOUR DES STATUTS

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Casablanca et enregistré dans la même ville, l'associé unique de la société PETRO MAKRED SARL AU a décidé : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
Le transfert du siège social de la société de son ancienne adresse située au 77, rue Mohamed Smiha, 8 EME étage, Casablanca, à la nouvelle adresse suivante : Magasin commercial situé à Kissariyat El Qods, n° 54, Benslimane.
MODIFICATION CORRÉLATIVE DES STATUTS
La modification de l'article 4 des statuts afin de tenir compte du transfert du siège social.
Le dépôt légal a été effectué le 08/10/2026 auprès du greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, sous le numéro 1045041.
La déclaration modificative a été déposée le 08/10/2026 au registre chronologique sous le numéro 43040.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
ABO JAROR AGRO SARL
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 100 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 77 Rue Mohamed Smiha Etg 10 Apt N° 57 Casablanca
RC : 751859

Aux termes d'un acte en date de 29/09/2026, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : SARL
DÉNOMINATION : ABO JAROR AGRO SARL
OBJET : La réalisation d'activités agricoles et d'élevage exécutées pour son compte ou pour le compte de tiers; L'élevage, la reproduction, l'engraissement et la commercialisation d'animaux et de produits d'origine animale, directement ou indirectement liés à l'exploitation agricole L'abattoir et stockage de tout produit d'origine animal
SIEGE SOCIAL : 77 RUE MOHAMED SMIIHA ETG 10 APT N° 57 CASABLANCA
DURÉE : 99 ANS
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 DHS de Cent Mille dirhams est divisé en 1000 parts sociales (Mille) parts sociales de 100,00 DHS (Cent dirhams) chacune attribuées aux associés en proportion de leurs apports à savoir :
M. JABARIN MOHAMMAD : 50 000.00 Dirhams.
M. JAMAL MAHAJNA : 50 000.00 Dirhams
TOTAL : 1000 Parts sociales
LES APPORTS : Le soussigné apporte les sommes de souscription suivantes :
M. JABARIN MOHAMMAD : 500.00 Dirhams
M. JAMAL MAHAJNA : 500.00 Dirhams
TOTAL : 1000 Parts sociales
Soit au total de Cent Mille dirhams 100 000,00 laquelle somment a été intégralement versée par les associés ainsi qu'ils reconnaissent expressément.
GERANCE : Les associés désignent :
M. JABARIN MOHAMMAD de nationalité Israël né le 20/07/1981 à Israël, titulaire du passeport N°39053792 demeurant en Israël e M. JAMAL MAHAJNA de nationalité Israël né le 05/06/1969 en Israël, titulaire du passeport N°33715614 demeurant en Israël Comme co-gérants de la société pour une durée illimitée.
SIGNATURE : M. JABARIN MOHAMMAD de nationalité Israël né le 20/07/1981 à Israël, titulaire du passeport N°39053792 demeurant en Israël
M. JAMAL MAHAJNA de nationalité Israël né le 05/06/1969 en Israël, titulaire du passeport N°33715614 demeurant en Israël
DÉPOT LEGAL : le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 13/10/2026. Sous le numéro 1045743.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
ESLORIA SPACES
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 1.000.000,00 DH
Siège social : 147, boulevard de la Résistance, Résidence AFA, 2e étage, appartement 22, Casablanca
RC : 751761

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Casablanca le 16 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ESLORIA SPACES.
Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique.
Siège social : 147, boulevard de la Résistance, Résidence AFA, 2e étage, appartement 22, Casablanca.
Objet social : La location et l'exploitation de biens immobiliers propres ou loués ; la location d'espaces de stockage et d'espaces commerciaux ; la promotion immobilière et l'activité de marchand de biens ; l'importation et l'acquisition de fournitures, matières, produits et équipements nécessaires à ces activités ; la prise de participation dans des sociétés ayant un objet similaire, connexe ou complémentaire ; et, généralement, toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Capital social : 1.000.000,00 DH, divisé en 10.000 parts sociales de 100,00 DH chacune, entièrement souscrites par l'associé unique, Monsieur FAKRACH RACHID, et libérées à concurrence du quart, soit 250.000,00 DH.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce.
Gérance : Monsieur FAKRACH RACHID, nommé gérant pour une durée illimitée.
Exercice social : Du 1er janvier au 31 décembre.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Casablanca sous le n° 1045709. La société est immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le n° 751761.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
ORING DEVELOPMENT SARLAU
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE ASSOCIÉ UNIQUE Sarl.Au
AU CAPITAL DE 100 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 77 Rue Mohamed Smiha Etg 10 Apt N° 57 Casablanca
RC 752119

Aux termes d'un acte en date de 05/09/2026, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée d'associé unique SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : SARL AU.
DÉNOMINATION : ORING DEVELOPMENT SARLAU.
OBJET : Achats ventes, locations et gestion de tous terrains et biens immobiliers
L'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente et la location de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
Promotion immobilière.
SIEGE SOCIAL : 77 RUE MOHAMED SMIIHA ETG 10 APT N° 57 CASABLANCA
DURÉE : 99 ANS
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 DHS de Cent Mille dirhams est divisé en 1000 parts sociales (Mille) parts sociales de 100,00 DHS (Cent dirhams) chacune attribuées aux associés en proportion de leurs apports à savoir :
M. RASHED MATAR RASHED MATAR ALJABRI : 1000 Parts sociales.
TOTAL : 1000 Parts sociales.
LES APPORTS : Le soussigné apporte les sommes de souscription suivantes :
Mr RASHED MATAR RASHED MATAR ALJABRI 100 000,00 Dirhams.
TOTAL : 100 000,00 Dirhams.
Soit au total de Cent Mille dirhams 100 000,00 laquelle somment a été intégralement versée par les associés ainsi qu'ils

reconnaissent expressément.
GERANCE : Est nommé gérant unique de la société Mr RASHED MATAR RASHED MATAR ALJABRI titulaire de la CIN N° AA0208331
SIGNATURE : La société sera valablement engagée par tous les actes la concernant par la signature du gérant
Mr RASHED MATAR RASHED MATAR ALJABRI.
DÉPÔT LÉGAL : le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 13/10/2026. Sous le numéro 1046133
Pour Avis et Mention.

FKM HOME SARL AU
شركة ذات مسؤولية محدودة بشارك واحد
حل مسبق للشركة
تبعاً لمقتضيات محضر الجمع العام الاستثنائي
شركة FKM HOME
المنعقد بتاريخ 05/10/2026 تمت المصادقة بالإجماع على المقترحات الآتية:
- حل مسبق للشركة.
- تعيين السيدة مريم العلوي المدغري كمصفية للشركة.
- محل التصفية إقامة ابن خلدون عمارة 9 شقة 3 أكدال العليا الرباط.
- تم الإيداع القانوني لدى كتابة الضبط بالمحكمة التجارية بالرباط تحت رقم 207875 بتاريخ 14/10/2026.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
BELVIT SARLAU
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE ASSOCIÉ UNIQUE Sarl.Au
AU CAPITAL DE 100 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 77 Rue Mohamed Smiha Etg 10 Apt N° 57 Casablanca
RC : 751965

Aux termes d'un acte en date de 30/09/2026, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée d'associé unique SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : SARL AU
DÉNOMINATION : BELVIT SARLAU.
OBJET : Commerce import-export et distribution de produits de droguerie et agro-alimentaires; Négoce général;
Apporteur des affaires:
SIEGE SOCIAL : 77 RUE MOHAMED SMIIHA ETG 10 APT N° 57 CASABLANCA.
DURÉE : 99 ANS.
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 DHS de Cent Mille dirhams est divisé en 1000 parts sociales (Mille) parts sociales de 100,00 DHS (Cent dirhams) chacune attribuées aux associés en proportion de leurs apports à savoir :
Mr. Soufiane BELOUARRAK : 1000 Parts sociales.
TOTAL : 1000 Parts sociales
LES APPORTS : Le soussigné apporte les sommes de souscription suivantes :
Mr. Soufiane BELOUARRAK : 100 000,00 Dirhams
TOTAL : 100 000,00 Dirhams.
Soit au total de Cent Mille dirhams 100 000,00 laquelle somment a été intégralement versée par les associés ainsi qu'ils reconnaissent expressément
GERANCE
Est nommé gérant unique de la société : M. Soufiane BELOUARRAK titulaire de la CIN N° BK350072.
SIGNATURE : La société sera valablement engagée par tous les actes la concernant par la signature du gérant.
Mr. Soufiane BELOUARRAK.
DÉPÔT LEGAL : le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le

13/10/2026. Sous le numéro 1045966.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
*** RYAD HANAE * SARLAU**

Suite au PV de LAGE en date du 01/07/2026 à Marrakech, il a été décidé ce qui suit :
Transfert de siège social : Les associés, après en avoir délibéré, décident de transférer le siège social de la société « RYAD HANAE » S.A.R.L., précédemment fixé à ZENITH BUSINESS CENTER RU MOUSLIM LOT BOUKAR 3E ETG APPT° 14 BAB DOUKALA Marrakech.
A la nouvelle adresse suivante :
MAISON N°115, DERB AHLE SOUSSE, QUARTIER BERIMA MARRAKECH
Suite au même acte l'associé a décidé la refonte des statuts de ladite société. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech le 16/10/2026
Sous le numéro RC N° 167073.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
RWN BUILDING
Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARLAU)
Au capital social de : 100.000,00 Dirhams
Siège social : 100, Boulevard Moulay Idriss 1er, Résidence Tanaim, 1er Etage, Escalier B, Appartement n°01, Quartier des Hôpitaux, Casablanca
RC : 743153 IF : 73293883
ICE : 004016577000070

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 28 septembre 2026, il a été décidé ce qui suit :
Cession de parts sociales :
Madame XU Kening a cédé la totalité de ses mille (1.000) parts sociales au profit de Monsieur SUN Yunlong.
Démission et nomination de la gérance :
Démission de Madame XU Kening de ses fonctions de gérante unique à compter du 28/09/2026.
Nomination de Monsieur SUN Yunlong en qualité de nouveau gérant unique de la société pour une durée illimitée.
Mise à jour des statuts :
Mise à jour corrélatives des statuts suite à la cession des parts sociales et au changement de la gérance.
Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 07/10/2026, sous le numéro 1044987.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
Xingju Construction
Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU)
Capital social : 100.000,00 Dirhams
Siège social : 75 BD Anfa, angle Rue Clos de Provence, 8ème étage, Apprt. B 103, Casablanca
RC : 684225 - IF : 68304110 - ICE : 003767768000081

Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 septembre 2026, les associés de la société Xingju Construction ont décidé ce qui suit :
Cession de parts sociales : Cession de 500 parts sociales appartenant à Monsieur ZHOU Di au profit de Monsieur LONG Tao.
Répartition du capital : Le capital social est désormais détenu en totalité par Monsieur LONG Tao à hauteur de 1.000 parts sociales (100.000,00 DH).
Démission de la gérance : Démission de Monsieur ZHOU Di de ses fonctions de co-gérant.
Nomination du gérant unique : Nomination de Monsieur LONG Tao (titulaire du passeport n° EQ7858262) en qualité de gérant unique de la société pour une durée illimitée.
Modification de l'objet social : Extension de l'objet social par l'ajout des activités suivantes : Commerce électronique, marketing digital et publicité ;
Communication commerciale, fabrication, transformation, vente et commercialisation

de panneaux publicitaires et d'enseignes, ainsi que la promotion de marques et de produits.
Transformation de la forme juridique : Transformation de la société de SARL en Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU).
Mise à jour des statuts : Adoption des statuts mis à jour sous la nouvelle forme juridique.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 05/10/2026, sous le numéro 1044343,
La gérance
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
« SIP HOSPITALITY » SARL au .

Société – «SIP HOSPITALITY» ; Constitution, au terme d'un acte sous seing privé enregistré à CASABLANCA le 09/ 10/ 2026, il a été établi les statuts d'une Sarl au dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « SIP HOSPITALITY»
Inscrite au RC de CASABLANCA N° : 752295.
La société a pour objet : ORGANISATION EVENEMENTS.
Siège social : 84 RUEOULAD ZIANECENTRE-COMMERCIALABOUDHABI ETG3 N°94 CASABLANCA.
Capital Social : 100.000,00 DHS.
Forme Juridique : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE. .
Durée : 99 ans.
Associé Unique & gérant :
Mme. ZAINAB BOUGARGOUR : CIN N° : D825544.
Les formalités juridiques ont été effectuées auprès du Tribunal de COMMERCE DE CASABLANCA sous le numéro de dépôt : 1046338.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
ASMA AGRO INVEST S.A.
Société anonyme au capital de 250.000.000 dirhams
129 avenue des FAR, angle rue El Brihmi El Idrissi n°26 - Casablanca
RC Casa : 213883 - IF : 1113775

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire et des Conseils d'administration en date du 07 septembre 2026, il a été constaté :
Le changement du représentant permanent de l'administrateur, « ASMA INVEST », au conseil d'administration qui sera désormais M. Marwane MANSOURI.
L'agrément de nouveaux actionnaires.
La révocation de Mme Shahrazed CHARKI de ses fonctions d'administrateurs et la nomination de M. Marwane MANSOURI en qualité de nouvel administrateur en remplacement. La révocation de M. Hicham SAFIR de ses fonctions d'administrateur.
La révocation de M. Hicham SAFIR de ses fonctions de Président Directeur Général et la nomination de M. Marwane MANSOURI en qualité de nouveau Président Directeur Général. La délégation de pouvoirs.
Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe de Commerce de Casablanca le 14 octobre 2026 sous n°1046222.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
ASMA DEVELOPPEMENT IMMOBILIER
Société anonyme
au capital de 100.000.000,00 dirhams
Boulevard des clubs, Résidence OCCITANIA, Immeuble 6, 8ème étage, Bureau n°1
Quartier Anfa clubs, Commune Hay Hassani, Casablanca,
RC Casa : 185.615 - IF : 1109204 - ICE : 000187837000046

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire et des Conseils d'administration en date du 04 septembre 2026, il a été constaté :
Le changement du représentant permanent de l'administrateur, « ASMA INVEST », au conseil d'administration qui sera désormais M. Marwane MANSOURI.
L'agrément de nouveaux actionnaires.

La démission de Mme Shahrazed CHARKI de ses fonctions d'administrateur et la nomination de M. Marwane MANSOURI en qualité de nouvel administrateur en remplacement. La révocation de M. Hicham SAFIR de ses fonctions d'administrateur.
La révocation de M. Hicham SAFIR de ses fonctions de Président Directeur Général et la nomination de M. Marwane MANSOURI en qualité de nouveau Président Directeur Général. La délégation de pouvoirs.
Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 07 octobre 2026 sous n°1044789.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
Société * FRIDAY IMMO * S.A.R.L
RC : 752337

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/10/2026 à Casablanca. Il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée, ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : La dénomination de la société est : STE * FRIDAY IMMO * S.A.R.L.
OBJET : La société a pour objet : IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER.
SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à : 10 RUE CHRARD RDC DERB LOUBILA BOURGOGNE CASABLANCA .
DURÉE : La durée de la société est fixée à 99 ans à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DHS, il est divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune attribuées comme suit :
Mr RACHID RAHBAOUI la somme de : 33400,00 DHS.
Mr AHMED AZRIOUL la somme de : 33300,00 DHS.
Mr BRAHIM AABOU la somme de : 33300,00 DHS.
Soit un total de : 1000 parts d'intérêts
GERANCE : La société est gérée par Mr RACHID RAHBAOUI et Mr AHMED AZRIOUL et Mr BRAHIM AABOU pour une durée illimitée, ils ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société.
ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier & se termine au 31 Décembre de chaque exercice.
LE DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, le 14/10/2026 sous le N° 1046425.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
SOCIÉTÉ «TAMZIRT IMMOBILIER » SARL
LOT BOULOUIZ TALHAOU LOT N 181 SAIDIA - BERKANE

Aux termes du Procès-Verbal de L'AGE en date du 09/10/2026, L'Associé unique décide de :
Prononcer la clôture définitive de la liquidation à compter de ce jour; Donner décharge au liquidateur de son mandat et lui accorder quitus de sa gestion.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Berkane, Le 14/10/2026 Sous le n° 536/2026.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ "MERVALTO" SARL
RC:69247

Aux termes d'un acte S.S.P. à Meknès en date du 14/10/2026, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
Raison Social : MERVALTO- SARL.
Objet : - IMPORT-EXPORT.
VENTE ET COMMERCIALISATION DE TOUS PRODUITS ET SERVICES.
NEGOCE.
Siège Social : N 195 LOT MANSOUR, MEKNES.
Durée : 99 ans.
Capital : 100.000,00 DH, divisé en 1000 parts sociales chacune de valeur nominale